

Règlement du Concours Jeunesse & Scolaire

Fête de la BD "Gardons la Bulle" 2024

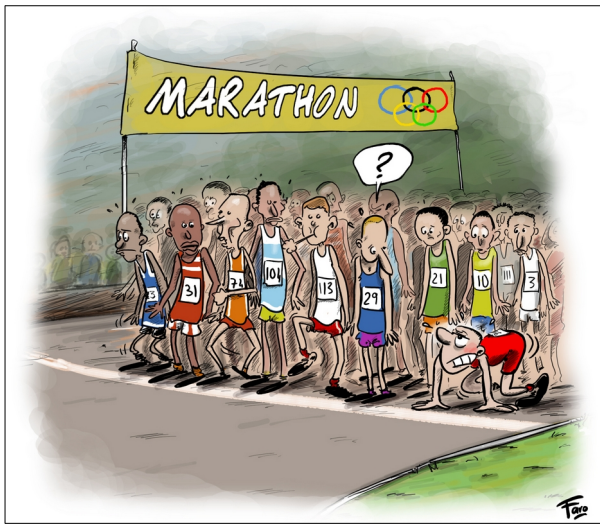


Article 1

L'association Bulles Cévenoles organise, dans le cadre du 6^e festival de la BD qui aura lieu les 20 et 21 Avril 2024, à la Médiathèque d'Alès, un concours de bandes dessinées sur le thème : **"Plus vite, plus haut, plus fort"** (devise olympique).

Article 2

Les candidats feront un travail individuel. Chacun devra intégrer dans sa production une illustration originale fournie par le parrain du festival, Faro. L'intégration de la case dans la planche se fera à l'endroit choisi par le candidat. Le jury portera attention à la façon dont cette case a été intégrée à la planche.



Article 3

Ce concours est ouvert à tout élève inscrit dans un établissement scolaire, du CE2 à la Terminale.

Les candidatures individuelles sont acceptées si la classe du jeune ne participe pas au concours.

Pour tout renseignement, les candidats pourront s'adresser à : Association Bulles Cévenoles, bullescevenoles@gmail.com

Ce présent règlement, l'illustration et les bulletins d'inscription (candidature d'établissement ou candidature individuelle) sont téléchargeables sur le site : www.gardonslabulle.sitew.fr

Article 4

Les candidats concourent dans les catégories :

- catégorie École : du CE2 au CM2.
- catégorie Collège 1er niveau : Classes de 6^{ème} et 5^{ème}.
- catégorie Collège 2^{ème} niveau: Classes de 4^{ème} et 3^{ème}.
- catégorie Lycée : de la 2^{nde} à la Terminale.

Article 5

Chaque candidat ne pourra envoyer qu'une seule BD. Les œuvres des candidats se présenteront sous la forme d'une

planche format A4 ou 24 x 32. L'orientation de la planche et le découpage en cases sont libres. Le nom de l'auteur ne doit pas figurer sur la feuille ni au recto ni au verso. Ne dessiner que d'un seul côté : les planches recto verso seront éliminées. Toutes les techniques sont autorisées : crayon, crayon à bille, plume, feutre, encre de couleur, gouache, aquarelle, collage. L'utilisation de banque de données (banque images) n'est pas autorisée. Aucun plagiat de bande dessinée publiée, de livre d'illustration, de création numérique... ne sera retenu. Les photocopies des planches sont interdites, seuls les originaux sont acceptés.

Article 6

Les œuvres seront déposées à ALES BD - Rue du 19 mars 1962 - 30100 ALES ou envoyées au collège la Galaberte, 30170 St Hippolyte du Fort, à l'attention d' Alix FREDIANI accompagnées obligatoirement de la fiche d'inscription (candidature d'établissement). Pour les candidatures individuelles : contactez Raphaël BERNAT : bullescevenoles@gmail.com. La date limite de dépôt est fixée au **vendredi 29 mars 2023**.

Article 7

Les auteurs désigneront les gagnants par vote anonyme au cours du festival. Les organisateurs se réservent le droit de faire une présélection si nécessaire.

Article 8

Les prix , pour chaque lauréat :

Un bon cadeau de 40 € valable chez Alès BD, offert par l'Association, ainsi que des goodies offerts par Alès BD.

Article 9

Les résultats seront proclamés sur le lieu du festival le dimanche 21 avril à 16h et feront l'objet d'une publication.

Article 10

Les œuvres seront restituées aux auteurs qui en feront la demande à partir du 29 Avril et ce jusqu'au 06 mai 2024 à la librairie Alès BD.

Article 11

Les candidats acceptent que leur œuvre soit en totalité ou partiellement reproduite dans la presse ou tout autre document. Les gagnants autorisent par avance la diffusion de leur nom/prénom, l'exposition de leur dessin, les photos faites à l'occasion de la remise des prix, dans toutes les publications et site internet des « Bulles Cévenoles », et autres sites ou publications partenaires.

Article 12

a) S'il y a moins de deux candidats dans une catégorie, il n'y aura pas de prix donné dans cette catégorie

b) S'il y a un trop gros écart de candidats entre les catégories, l'organisation se réserve le droit d'en modifier la répartition.